

# La scène mobile

La culture bouge  
dans les Yvelines



**Yvelines**  
Le Département

## La culture dans toutes les Yvelines avec La scène mobile

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre, le Département des Yvelines s'est doté de **La scène mobile** qu'il propose de mettre gracieusement à disposition des communes et associations yvelinoises pour faciliter l'organisation d'événements de proximité.

Conçu sur le modèle d'un auditorium acoustique, cet équipement a été spécifiquement élaboré pour s'adapter facilement et rapidement aux différents sites qui l'accueilleront. Sa mobilité et sa logistique réduite lui permettent d'être l'outil de diffusion parfait pour aller à la rencontre de tous les publics, dans le cadre de projets itinérants et extérieurs variés.

Avec ses caissons en bois de différentes densités sur l'ensemble de ses parois, La scène mobile s'inspire des caisses de résonance des instruments à cordes (violon, violoncelle, guitare) afin d'améliorer considérablement la qualité acoustique des concerts en extérieur. Polyvalente, elle peut, accueillir, avec le même confort, toutes sortes d'événements :

- Concerts (avec une capacité de 35 artistes)
- Spectacles de danse, de théâtre,...
- Cérémonies (discours, remise de diplômes...)



# Caractéristiques techniques de La scène mobile



## La scène mobile fermée

Longueur : 7,6 m

Largeur : 2,40 m

Hauteur : 3,08 m

Poids hors musiciens et instruments : 3,06 tonnes

Nombre d'essieux : 2

Poids total roulant autorisé : 3,5 tonnes

## La scène mobile ouverte

Plateau central : 7,32 m

Longueur : 12,8 m

Largeur : 4,59 m

Surface : 48 m<sup>2</sup>

Hauteur plancher sol : 69,7 cm

Poids supporté : 3 tonnes stabilisé

## À savoir

- **La Scène mobile** peut être installée sur les sols suivants : pavés, asphalte, béton, gravier, gazon sec ; installation sur cales en bois.
- Son toit s'ouvre par vérin hydraulique manuel.
- Son sol est ignifugé.
- Il est possible de compléter l'équipement avec des praticables pour agrandir le plateau scénique.
- **La scène mobile** dispose d'un réseau électrique complet avec de nombreuses prises étanches (11 prises intégrées dans les planchers, 10 prises dans la structure (toutes en norme IP65)). L'équipement peut s'adapter à l'alimentation de chaque site via 2 systèmes de raccordement.
- **La scène mobile** est pré-équipée en lumière (LED blanc chaud 2700 à 3000k, faible consommation) et d'un éclairage collectif en « douche ».
- **La scène mobile** est fournie avec un kit de communication : flammes, jupe de scène.

## Modalités de prêt

- Période de mise à disposition : du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2023
- La demande de mise à disposition de **La scène mobile** doit être réalisée au minimum 4 mois avant la date de la sortie souhaitée.
- L'installation de cet équipement s'effectue en moins de deux heures et nécessite seulement un professionnel pour la conduite et deux personnes supplémentaires pour l'installation.
- Le lieu doit être adapté. Une visite technique sera programmée pour vérifier la faisabilité du projet.

### À la charge du Département

Le transport

L'installation et le démontage

### À la charge de la commune/association

Le stationnement et gardiennage hors usage de **La scène mobile**

La prise en charge des frais (techniciens ou régisseurs, fluides, chaises ...)

La responsabilité de l'équipement dès son utilisation jusqu'à son enlèvement

## Contact

Service Culture & Territoires

[developpementculturel@yvelines.fr/](mailto:developpementculturel@yvelines.fr)

Les conditions générales de mise à disposition sont à retrouver sur le site [yvelines.fr](http://yvelines.fr) (page culture)



**Yvelines**  
Le Département